

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-692 (Rect)

présenté par

M. Philippe Vigier, M. de Courson, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Jégo, M. Reynier, M. Tuaiva,
M. Fritch, M. Zumkeller, M. Salles, M. Sauvadet, M. Fromantin, M. Gomes, M. Santini,
M. Borloo, M. Bourdouleix, M. Favennec, Mme Sonia Lagarde, M. Morin, M. Richard,
M. Tahuaïtu, M. Maurice Leroy, M. Demilly et M. Vercamer

ARTICLE 50

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

DÉSIGNATION DU MINISTÈRE OU DU BUDGET ANNEXE	PLAFOND exprimé en ETPT
I. Budget général	1 866 037
Affaires étrangères	14 507
Affaires sociales et santé	10 938
Agriculture, agroalimentaire et forêt	30 414
Culture et communication	10 713
Défense	279 645
Écologie, développement durable et énergie	37 808
Économie et finances	147 419
Éducation nationale	936 653
Égalité des territoires et logement	13 915
Enseignement supérieur et recherche	11 033
Intérieur	271 569
Justice	76 017
Outre-mer	4 987
Redressement productif	1 228
Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique	-
Services du Premier ministre	9 316
Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative	-
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	9 874
II. Budgets annexes	11 626
Contrôle et exploitation aériens	10 808
Publications officielles et information administrative	818
Total général	1 877 663

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à fixer le plafond des autorisations d'emplois de l'État, exprimé en équivalent temps plein travaillé, à 1 877 663 emplois pour l'année 2013.